

# FRONT POUR LE SURSAUT PATRIOTIQUE (FSP)

Cél : 67086114 / 97980179

---

Cotonou, le 25 août 2017

*Conférence de presse*

*Déclaration liminaire sur la situation nationale.*

- Mesdames et Messieurs les professionnels des médias nationaux et étrangers;
- Honorables députés à l'Assemblée Nationale ;
- Distinguées Personnalités ;
- Mesdames et Messieurs les responsables à divers niveaux des organisations politiques, syndicales et sociales membres du Front pour le Sursaut Patriotique (FSP);

**Chers invités ;**

L'heure est grave, très grave. Les fortes espérances nées à l'avènement du pouvoir de la rupture se sont totalement évaporées. En seize (16) mois seulement d'exercice de pouvoir de Patrice Talon, le bilan est calamiteux.

Le désastre est à la fois moral et éthique, politique, économique et social.

## **Sur le plan moral et éthique :**

Après son investiture, Patrice Talon a accordé sa toute première interview à un média étranger, Le Monde Afrique. Il y déclare : «Ça va vous choquer, mais ce que je fais, c'est d'abord pour moi-même. Je pense à moi tout le temps...», avait-il annoncé. Et quand on regarde la gestion qu'il fait de la chose publique, il apparaît clairement que tout son système est pensé pour préserver effectivement ses intérêts personnels. Ainsi, dès les premiers conseils des ministres, Patrice Talon s'est attelé à la reconstitution de son empire économique et financier. Plus de différence entre le patrimoine de l'Etat et celui du Chef de l'Etat. Ce dernier peut s'acheter un domaine public (celui abritant le domicile de fonction du ministre des affaires étrangères) dont il est normalement le garant de la préservation. Dans cet ordre d'idée, les principaux postes de responsabilité dans l'administration sont distribués à des parents et amis avec des rémunérations hors grille pouvant aller de 6 à 16 millions de francs CFA par mois. Les postes diplomatiques sont confiés en majorité à des parents ou alliés entraînant par exemple que, sur 36 personnes nommées dans les représentations diplomatiques, près de 30 sont des parents ou alliés du Chef de l'Etat. Jamais, on n'aura vu une gestion clanique de cette envergure dans notre pays.

Dans la visée de : « je pense à moi tout le temps », il n'y a plus de parole donnée. Le Chef d'Etat du Bénin, peut dire publiquement quelque chose le matin, le confirmer à midi et le soir, dire le contraire. En conséquence, la méfiance des Béninois aujourd'hui vis-à-vis du Chef de l'Etat et de son Gouvernement est à son comble.

**En conclusion, sur le plan moral et éthique, l'idée d'une communauté de vie et de destin au sein d'un même pays est niée par le premier responsable chargé par le peuple de sa garantie.**

## **Sur le plan économique**

Cette conception de la gestion de l'Etat a entraîné dès le départ, la prise en main par le Chef de l'Etat des secteurs vitaux et stratégiques de l'économie nationale. L'exemple le plus emblématique, c'est le secteur du coton d'où toute concurrence est exclue. En témoigne, le cas de la Société Africa Industries dont le projet d'implantation d'une usine d'égrenage de coton à Sérrou dans la commune de Djougou a été arbitrairement suspendue sur injonction du chargé d'affaires de Talon à l'AIC (Association Interprofessionnelle de Coton).

Après le coton, et les intrants, il s'est emparé du port avec le PVI-NG et Bénin-Control, l'aéroport avec le contrat gré à gré octroyé à Morphy-dis d'Olivier Boko. Dans le même ordre d'idée, il y a la volonté d'écrasement de tout concurrent, afin d'éviter toute compétition. Des poursuites pour trafics de drogue à des redressements fiscaux faramineux, tout est mis en œuvre pour éliminer les concurrents.

Pendant ce temps, par lettre N°1586/MEF/DC/SGM/DGI, du 15 mai 2017, le Ministre de l'Economie et des Finances, Romuald Wadagni, a accordé des exonérations fiscales et douanières à Bénin Control SA appartenant à Patrice Talon-Olivier Boko et à Webb Fontaine Group dans le cadre de la mise en œuvre du PVI-NG, relancé dans des conditions totalement obscures.

Patrice Talon s'octroie ainsi des cadeaux fiscaux faits aux grandes fortunes et aux grosses entreprises, les siennes et celles de ses parents, alliés et amis, dont les impôts ont été diminués ou supprimés, contribuant ainsi à une grave diminution des recettes de l'état, et à un sérieux appauvrissement du trésor public, qui s'est retrouvé limité dans ses fonctions régaliennes. Pendant ce temps, l'Etat fait recours aux bons du trésor, aux emprunts obligataires, aux BOOT, alourdissant ainsi la dette publique. Ainsi, au moment où l'état s'appauvrit, Talon et son clan s'enrichissent par le pillage systématique des richesses nationales : dans le coton avec de faux chiffres pour la campagne cotonnière, au port où avec le PVI-NG, Bénin-Control a remplacé la douane etc. et tout ceci dans une opacité sciemment instaurée et farouchement entretenue pour brouiller les pistes avec des menaces de représailles contre tout cadre placé à ces postes (trésor public, impôts, douane, Présidence, les directions des affaires financières etc. etc.) et qui révélerait des informations compromettantes sur le clan et ses agissements.

**L'opacité caractérisant la gestion du pouvoir de Talon est telle que l'on ne connaît même pas le salaire des dirigeants, alors que partout ailleurs, les rémunérations des dirigeants sont publiés dans le journal officiel, accessibles sur site. Ici, on vous parlera de ministre "Tchivi" et de ministre "Tchigan". La transparence dans la gestion est une norme et l'accès à l'information des citoyens à ce sujet, un droit. Le citoyen béninois aimerait bien savoir pourquoi à la présidence de la République, par exemple, une soi-disant simple formation de renforcement de capacités aurait coûté récemment un (01) milliard de F Cfa ? Pourquoi les travaux de réhabilitation effectués à l'intérieur du palais suite au mur qui a été détruit auraient coûté 1.800.000.000 F Cfa au trésor public ? Et tous les fonds ont été décaissés tout récemment. Pourquoi, dans le même temps, d'autres milliards ont été décaissés pour le compte de la Sonapra et de l'ONS alors que ces deux structures ont déjà été liquidées ? Il est de notoriété publique que depuis son arrivée au pouvoir, Patrice Talon n'a jamais accepté de se faire accompagner par le chargé des logistiques du voyage du chef de l'Etat, qui doit être un agent du Trésor public.**

Les marchés gré à gré sont devenus, en violation du Code des marchés publics, la règle pour l'attribution des marchés au profit des multiples sociétés créés par le Chef de l'Etat et son entourage. Et face à l'exaspération des partenaires étrangers, la lettre du Chef de l'Etat à son ministre des finances à ce propos n'a fait que confirmer et aggraver la situation en concentrant cette pratique à la Présidence de la République.

### **Dans le domaine social,**

Le résultat est effroyable. Les opérations de déguerpissements sauvages ont endeuillé des milliers de familles. La suppression de plus de cent mille (100.000) emplois dans l'administration publique, conséquence de la liquidation ordonnée en conseil des ministres des sociétés et offices d'Etat (Sonapra, Ons, Bénin Télécoms Sa, Libercom, Onasa, Adma-Sa, Caia, Carder...), sans oublier les milliers de jeunes qui ont perdu leurs emplois suite à la fermeture forcée ou délibérée des entreprises privées (Sttb, Coteb-Parakou et bien d'autres), la décomposition de la société béninoise et le déclassement rapide du Bénin ne sont plus un secret pour personne. Avec un budget de l'Etat anti social, la suppression des milliers d'emplois dans l'administration publique et même dans le secteur privé et la pression fiscale sur les ménages avec la forte

croissance des dépenses en capital, le bilan est particulièrement sombre. Les Béninois vivent aujourd'hui très mal. La misère frappe tous les ménages, sans exception, notamment les plus faibles. Les mesures et réformes arbitraires (à la Santé, au développement rural, à l'enseignement supérieur, au ministère des finances), élaborées par des cercles de parents et d'amis ou des cabinets à ordre et que l'on veut imposer de façon autocratique, accroissent des tensions au sein de l'administration et du peuple.

L'administration publique est désarticulée et pour des mêmes tâches, on paie des salaires différents. Il y a ceux qu'on appelle des collaborateurs extérieurs qui sont payés hors grille bien que la loi sur les collaborateurs extérieurs ait été rendue non conforme par la Cour Constitutionnelle. Pendant ce temps, les autres agents n'ont connu aucune augmentation de salaire.

### **Sur le plan politique,**

Patrice Talon s'est lancé aux trousses des partis politiques traditionnels, qu'il a réussi à désorganiser, voire détruire (RB, FCBE et PSD). Tous les maires qui ne lui font pas allégeance ont été purement et simplement destitués ou révoqués et remplacés immédiatement par des élus qui fléchissent facilement les genoux (Allada, Parakou, Ouidah, Cotonou, Gogounou...). Après l'échec de la constitutionnalisation de sa gouvernance par le rejet du projet de révision de la Constitution, la rage s'est accrue. Avec ruse et rage, il traque les opposants, tandis qu'il attire vers lui, par chantage, tous ceux qui traineraient des casseroles. Les prétendus audits sélectifs organisés avec ses cabinets d'amis sélectionnés dans des conditions opaques pour produire des rapports violant le principe élémentaire du contradictoire et les publications tapageuses qui s'en suivent pour tenter de nuire à l'image des personnalités ne partageant pas ses points de vue politiques et les redressements fiscaux constituent l'arme du pouvoir césarien contre ses potentiels adversaires. Les jugements de la Cour de Talon vous rendent blanc ou noir selon votre degré d'allégeance au nouvel autocrate.

Les Institutions sont appelées à faire profil bas ou allégeance, sinon, elles sont ignorées comme la Cour constitutionnelle dans ses nombreuses décisions. Le Parlement est appelé à voter les yeux fermés et toute une procédure de corruption, d'intimidation est mise en œuvre à cet effet. Des lois liberticides sont votées.

La prise en main et le renforcement de la machine de fraude et de corruption électorale s'effectuent avec la loi sur l'identification des personnes dont l'exécution est confiée à la société SAFRAN Sa dont les exploits criminels en la matière dans plusieurs pays africains dont le Kenya tout récemment sont connus. Aucune illusion n'est à ce faire quant à des élections transparentes et démocratiques au Bénin avec Talon et sa Cour.

### **Au niveau des Forces de défense et de sécurité**

Depuis leur arrivée au pouvoir, Talon et son clan n'ont de cesse d'humilier les policiers, les gendarmes, les douaniers, les hommes en arme de façon générale. Sanctions fantaisistes, mutations arbitraires, primes non payées, non-paiement des salaires issus de leur nouveau statut, et, pour couronner le tout, Talon annonce pour le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la fusion de la police et de la gendarmerie en un corps unique dénommé FUSI déjà réprouvé par plusieurs hommes en armes.

### **Au plan des libertés publiques**

Plus de vingt-cinq ans après la conquête des libertés, il a fallu à l'étudiant un recours auprès de la Cour Constitutionnelle pour se voir confirmer son droit à s'organiser et défendre ses intérêts sur les campus. Des médias sont toujours interdits d'accès libre sur le territoire national pendant que les journaux à la gloire du dictateur pullulent avec des éditoriaux et articles siamois payés à prix d'or. Au Bénin de Patrice Talon, il est désormais interdit d'aller manifester sa compassion à un frère, un ami, un client recherché par la police à son domicile. Et tout un conseil de ministres peut se réunir pour décider de poursuivre, parents, amis, avocats à cet effet.

**-Mesdames et Messieurs les professionnels des médias nationaux et étrangers;**

**- Honorables députés à l'Assemblée Nationale ;**

**- Distinguées Personnalités ;**

**-Mesdames et Messieurs les responsables à divers niveaux des organisations politiques, syndicales et sociales membres du Front pour le Sursaut Patriotique (FSP);**

**Chers invités ;**

Voilà la situation désolante dans laquelle Talon et son clan ont plongé notre pays, le Bénin.

Devons-nous laisser cette situation se poursuivre ?

Devons-nous continuer de regarder en spectateurs, la destruction et la ruine du pays par celui-là à qui le pays a tout donné et qui s'est entouré aujourd'hui de gens sans foi ni loi regroupés dans ce qu'ils appellent le Bloc de la majorité parlementaire, pour plonger le Bénin dans l'abîme ?

A travers les récriminations, les protestations, les résistances diverses qui s'observent, notre peuple a déjà dit non.

A travers les forums de discussion, certains compatriotes appellent le peuple béninois à rester debout, appellent à des réflexions profondes parce que le pays va mal, réfléchissent sur la mal gouvernance du pays, et les voies pour s'en sortir.

La diaspora béninoise, meurtrie et humiliée dans sa chaire par la situation, proteste aussi de mille manières.

Le Front pour le Sursaut Patriotique entend et soutient toutes ces récriminations.

C'est pour cela qu'il pense que face à cette situation de crise et de détresse, la seule solution de sortie, c'est de réunir les Etats Généraux, les Assises Nationales, une Conférence Nationale bis, qu'importe l'appellation, où le peuple rassemblé réfléchira aux solutions adéquates qu'appelle la gestion de notre pays dans l'intérêt de la grande majorité.

Refuser une telle proposition c'est soutenir la continuation de la descente aux enfers du pays et cela, notre peuple ne l'acceptera jamais.

D'ores et déjà, le Front pour le Sursaut Patriotique appelle le peuple béninois, les jeunes, les travailleurs de tous les secteurs, les femmes, les béninois de la diaspora à s'armer de courage, de détermination et de conviction pour la préparation des conditions de la tenue victorieuse des Etats Généraux.

Cette sortie annonce en tout cas d'autres activités dont le calendrier sera communiqué au fur et à mesure.

Vive le Bénin,

Vive le Front pour le Sursaut Patriotique

Je vous remercie